

DNCA INVEST

ALPHA BONDS

OBLIGATIONS INTERNATIONALES MULTI-STRATÉGIES

Objectif de gestion

Le Compartiment cherche à fournir, tout au long de la période d'investissement recommandée de plus de 3 ans, une performance supérieure, nette de tous frais, à celle de l'indice €STR plus 1,20%. Cet objectif de performance est recherché en l'associant à une volatilité annuelle inférieure à 5 % dans des conditions normales de marché.

Pour atteindre son objectif d'investissement, la stratégie d'investissement s'appuie sur une gestion discrétionnaire active.

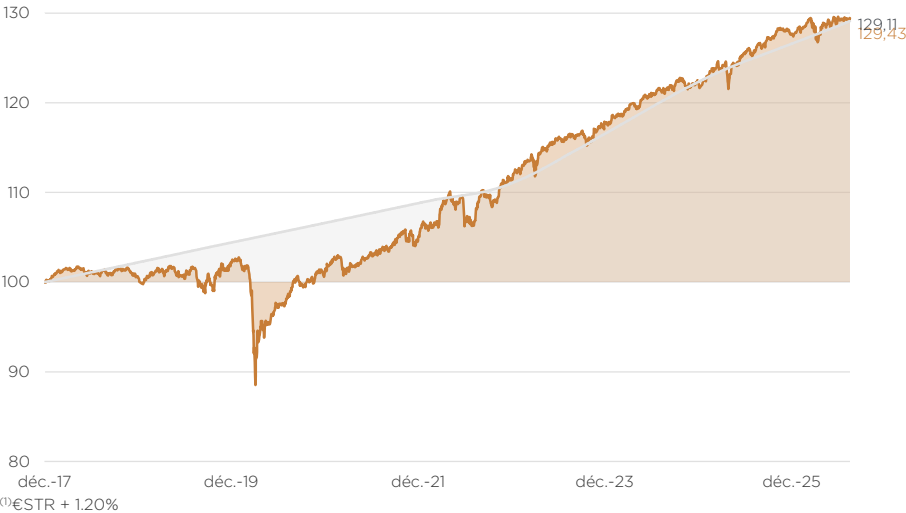
Indicateurs financiers

Valeur liquidative (EUR)	129,43
Actif net (m€)	33 099
Score de liquidité Bloomberg	90,9%
Sensibilité moyenne	3,05
Taux actuariel moyen	3,39%
Volatilité ex ante	1,73%
Note moyenne	A+

Performance base 100 (du 14/12/2017 au 31/07/2026)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

▲ DNCA INVEST ALPHA BONDS (Part B) Performance cumulée ▲ Indicateur de référence⁽¹⁾



Les performances sont calculées nettes de frais de gestion.

Performances annualisées et volatilités (%)

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création
Part B	+2,51	+3,56	+4,49	+3,03
Indicateur de référence	+3,20	+4,13	+3,64	+3,00
Part B - volatilité	2,29	2,28	2,89	3,55
Indicateur de référence - volatilité	0,12	0,17	0,16	0,14

Performances cumulées (%)

	1 mois	3 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans
Part B	+0,15	+0,53	+1,23	+2,51	+11,06	+24,60
Indicateur de référence	+0,29	+0,82	+1,86	+3,20	+12,92	+19,59

Performances calendaires (%)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Part B	+4,70	+3,63	+4,77	+5,84	+4,31	-0,71	+2,71	-0,25
Indicateur de référence	+3,43	+4,96	+5,14	+2,10	+2,06	+2,09	+2,16	+2,20

Indicateur de risque

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création
Ratio de Sharpe	0,24	0,31	0,87	0,57
Tracking Error	2,30%	2,29%	2,90%	3,55%
Coef. corrélation	-0,06	-0,05	-0,02	-0,01
Ratio d'information	-0,30	-0,25	0,29	0,01
Bêta	-1,06	-0,63	-0,39	-0,24

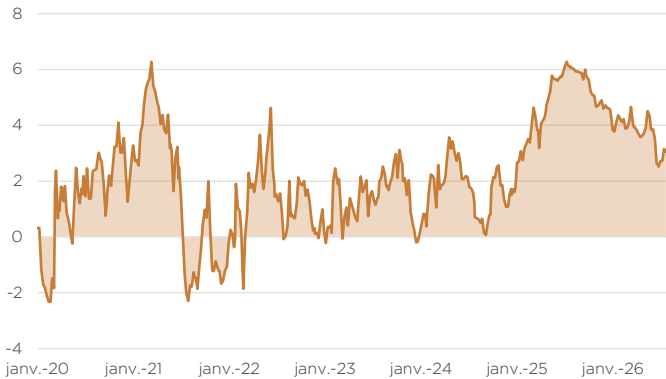
← 1 2 3 4 5 6 7 →

Du risque le plus faible au risque le plus élevé

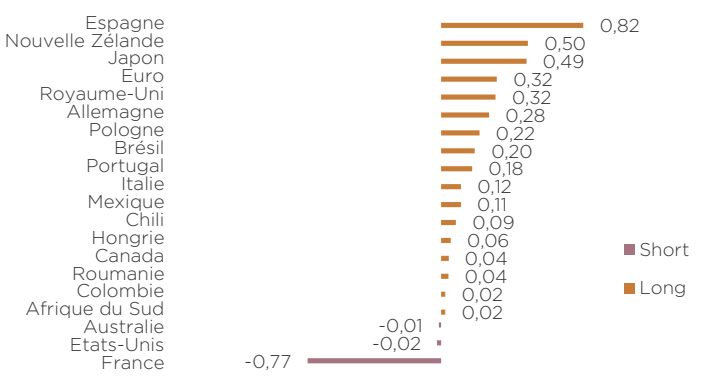
Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

Principaux risques : risque en perte de capital, risque de taux d'intérêt, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de crédit, risque d'inflation, risque de contrepartie, risque lié aux investissements dans des titres spéculatifs, risque d'investir dans des instruments dérivés ainsi que des instruments intégrant des dérivés, risque de titres convertibles, risque lié à la détention d'obligations convertibles, échangeables ou remboursables, risque de change, risque de liquidité, risque de volatilité élevée, risque actions, risque ESG, risque de durabilité

Évolution de la sensibilité taux



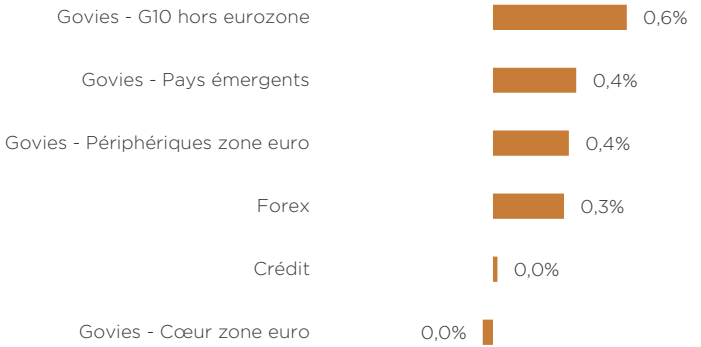
Sensibilité taux par pays



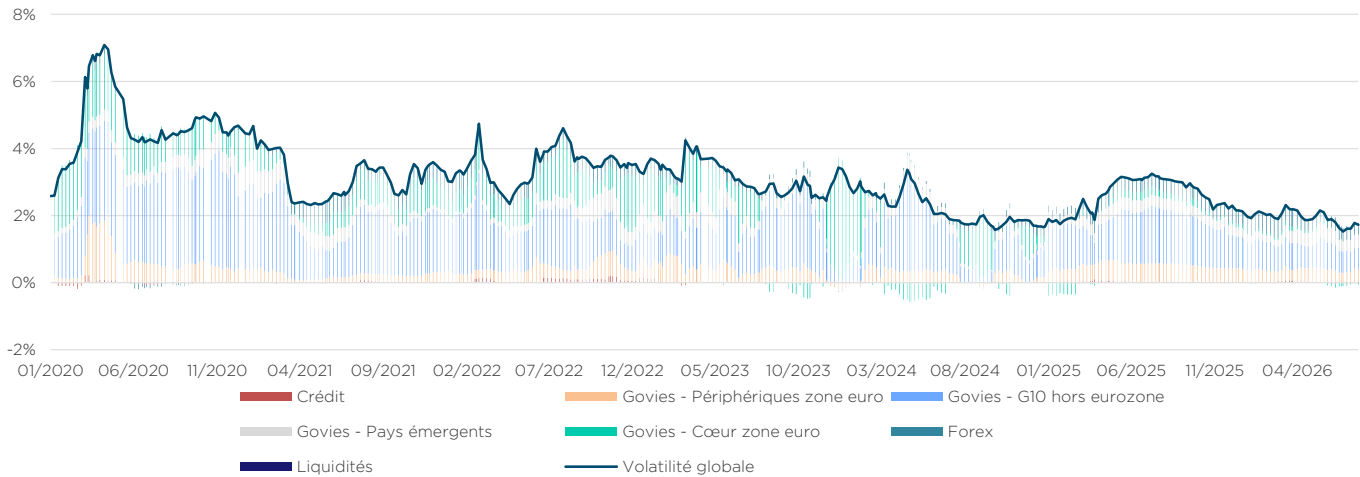
Contribution à la performance du mois (%)
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Taux nominaux G10	+0,23%
Pays émergents	-0,18%
Taux réels	-0,22%
Point mort d'inflation	+0,21%
Courbe de taux	0,00%
Forex	+0,24%
Crédit	-0,02%
Liquidités et autres	-0,11%

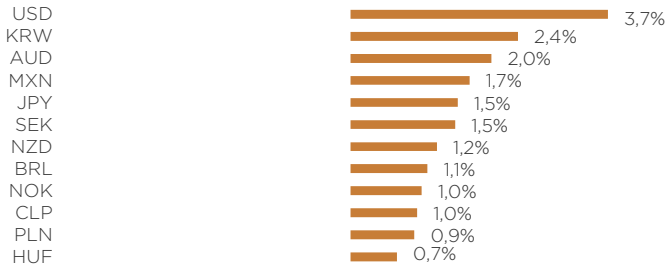
Contribution à la volatilité



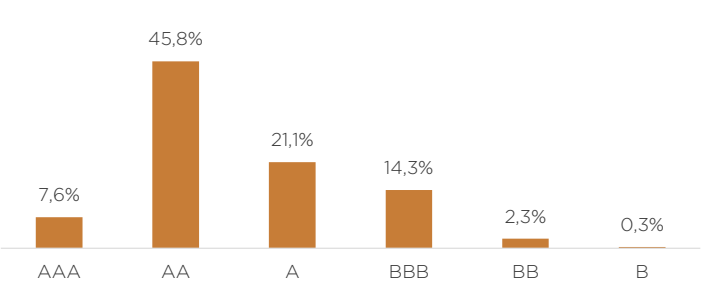
Évolution de la volatilité



Exposition devise



Exposition par notation



Commentaire de gestion

Les semaines se suivent et se ressemblent : de nouvelles barrières douanières ont remplacé les anciennes, les annonces de CapEx liées à l'IA se poursuivent, le conflit en Iran continue d'alterner espoirs de paix et craintes d'escalade.

Pourtant, malgré cette incertitude permanente, notre appréciation de l'économie globale reste relativement inchangée. De part et d'autre de l'Atlantique, le marché de l'emploi demeure robuste, tandis que les investissements et la consommation continuent de soutenir la croissance. Avec la crise énergétique qui se profile (prix du gaz et des produits raffinés proches de leurs sommets de 2022) l'inflation se maintient au-dessus des cibles des banques centrales : 3.3% YoY pour le Core PCE aux États-Unis et 2.9% YoY en Europe. L'augmentation des coûts de transport et les sécheresses à répétition (canicule, El Niño, etc.) devraient également continuer à maintenir ultérieurement une pression à la hausse sur les prix de l'alimentaire.

Difficile d'imaginer qu'une banque centrale puisse baisser ses taux dans ce contexte. À court terme, la BCE a choisi de maintenir son taux inchangé en juillet, ouvrant la porte à une hausse en septembre. Du côté de la Fed, le changement de méthode opéré par Kevin Warsh laisse les mains libres au marché pour anticiper les prochains mouvements. Ainsi, le maintien des taux, couplé à une rhétorique jugée faible sur un retour à la cible de 2% et à l'absence de forward guidance, ont poussé les marchés à renforcer la prime de terme sur les taux longs de la courbe américaine. Une chose est sûre : sans accident, une baisse est à exclure. L'incapacité des gouvernements, notamment en France, au Japon ou au Royaume-Uni, à reprendre le contrôle de leurs déficits continue de aussi nourrir les primes de terme.

Au Japon, les interventions gouvernementales en coordination avec le département du Trésor américain, couplées aux pressions exercées pour encourager le rapatriement d'actifs, et un rythme de hausse de taux plus rapide pourraient constituer la première étape vers une normalisation du yen et des taux.

Globalement, les taux finissent donc le mois de juillet en hausse sur l'ensemble de la courbe, largement entraînés par une hausse des taux réels et des anticipations d'inflation toujours bien ancrées.

En gestion, nous maintenons la sensibilité du portefeuille légèrement au-dessus de 2.5 et continuons de vendre de la sensibilité sur le point 10 ans de la courbe américaine. En Europe, la faiblesse de l'économie devrait limiter le cycle de hausse potentiel de la BCE. Dans ce contexte, nous préférons renforcer notre biais long sur les pays les plus vertueux d'un point de vue budgétaire (Espagne et Allemagne) et accroître notre position vendeuse sur la France, où tous les catalyseurs (élections, budget, etc.) pointent vers un écartement de spread. Les valorisations des taux longs restent peu attractives, à l'exception de pays comme le Japon ou la Nouvelle-Zélande. Nous préférons donc conserver une exposition aux taux réels (courbes pentues) ainsi qu'à la partie courte de la courbe nominale, en particulier au Royaume-Uni.

Achevé de rédiger le 07/08/2026.



Pascal
Gilbert



François
Collet



Fabien
Georges



Paul
Lentz



Thibault
Chrapaty



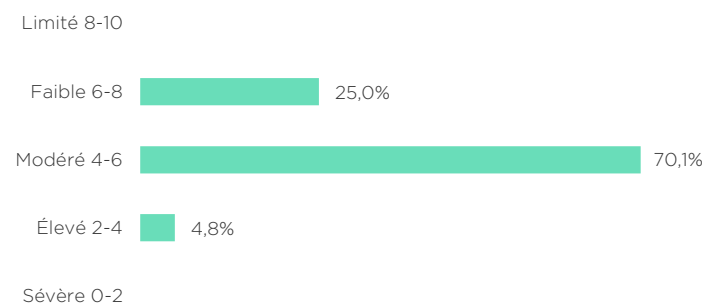
Guillaume
Fradin

Analyse extra-financière interne

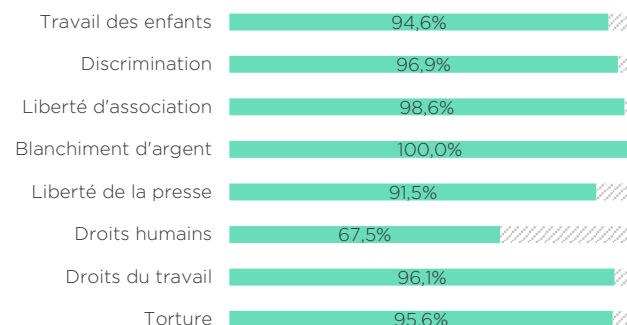
Taux de couverture ABA⁺: 100%

Note ESG moyenne : 5,2/10

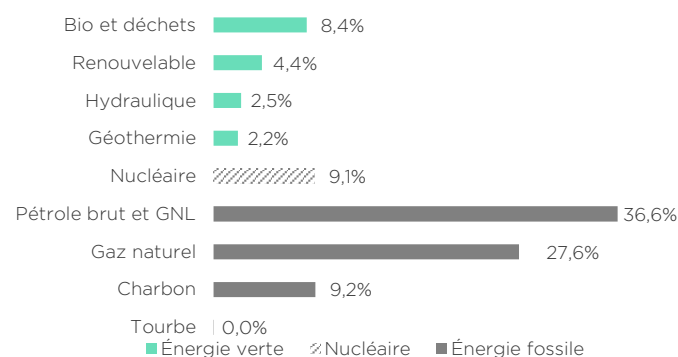
Répartition du risque ESG⁽¹⁾



Respect des standards internationaux



Répartition de la consommation énergétique



Intensité carbone

	Montant
Intensité de la production (tCO ₂ /M euros de dette)	282,4
Intensité de la production (tCO ₂ /M euros de PIB)	260,1

Engagements en faveur du développement durable

	Poids	Pays en portefeuille
Accord de Paris de l'ONU (COP 21)	74,1%	19
Convention biodiversité de l'ONU	74,1%	19
Sortie du charbon	77,2%	13
Signataire de l'accord de non-prolifération des armes nucléaires	88,7%	19

Méthodologie d'analyse

Nous développons des modèles propriétaires construits sur notre expertise et la conviction d'apporter une valeur ajoutée tangible dans la sélection des titres en portefeuille. Le modèle d'analyse ESG de DNCA Above & Beyond Analysis (ABA), respecte ce principe et offre une notation dont nous maîtrisons l'ensemble de la construction. Les informations émanant des entreprises constituent l'essentiel des données utilisées dans notre notation. Les méthodologies de calcul des indicateurs ESG et notre politique d'investisseur responsable et d'engagement sont disponibles sur notre site internet [en cliquant ici](#).

⁽¹⁾ La notation sur 10 intègre 4 risques de responsabilité : gouvernance, environnementale, sociale et sociétale. Quel que soit leur zone géographique, 15 indicateurs sont évalués comme la vie démocratique, le changement climatique, l'éducation et l'emploi, la santé, les conditions de vie, libertés et respect des droits fondamentaux, les inégalités...

⁽²⁾ La répartition de la consommation énergétique désigne l'approvisionnement global en énergie pour toutes les activités sur le territoire du pays, à l'exclusion des soutes aériennes et maritimes internationales. Il comprend les besoins énergétiques pour la transformation de l'énergie (y compris la production d'électricité à partir de combustibles), les opérations de soutien du secteur de l'énergie lui-même, les pertes de transport et de distribution, la consommation finale d'énergie (industrie, transports, ménages, services, agriculture,...) et l'utilisation de produits de combustibles fossiles à des fins autres que l'énergie (par exemple dans l'industrie chimique). Il exclut l'aviation internationale et les soutes maritimes, mais peut inclure d'autres carburants achetés dans le pays qui sont utilisés ailleurs (par exemple, le «tourisme carburant» dans le cas du transport routier).

*Le taux de couverture mesure la part des émetteurs (obligations d'états) pris en compte dans le calcul des indicateurs extra-financiers. Cette mesure est calculée en % de l'actif net du fonds retraits des liquidités, des instruments monétaires, des instruments dérivés et de tout véhicule hors périmètre "obligations d'états". Le taux de couverture du portefeuille et de l'indicateur de référence est identique pour tous les indicateurs présentés.

Informations administratives

Nom du compartiment : Alpha Bonds
Nom de la SICAV : DNCA INVEST
Code ISIN (Part B (EUR)) : LU1694789535
Politique de distribution : capitalisation
Classification SFDR : Art.8
Date de création : 14/12/2017
Horizon d'investissement : Minimum 3 ans
Devise : Euro
Pays de domiciliation du fonds :
Luxembourg
Forme juridique : SICAV
Type de fonds : OPCVM
Indicateur de référence : €STR + 1.20%
Fréquence de calcul des VL : Quotidienne
Société de gestion : DNCA Finance
Pays de domiciliation de la société de gestion : France
Dépositaire : BNP Paribas - Luxembourg Branch
Cut off : 12 h 00, heure de Luxembourg
Règlement / Livraison : T+2

Equipe de gestion :

Pascal GILBERT
François COLLET
Fabien GEORGES
Paul LENTZ
Thibault CHRAPATY
Guillaume FRADIN

Frais

Minimum d'investissement : Aucun
Coûts d'entrée : 2% max
Coûts de sortie : -
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,51%
Coûts de transaction : 0,08%
Commissions liées aux résultats : 0,31%.
Correspondant à 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice : €STR + 1.20% . Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus comprend la moyenne des 5 dernières années.

Glossaire

Bêta. Le bêta d'un titre financier est une mesure de la volatilité ou de sensibilité du titre qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché. Il s'obtient en régressant la rentabilité de ce titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. En calculant le bêta d'un portefeuille, on mesure sa corrélation avec le marché (l'indice de référence utilisé) et donc de son exposition au risque de marché. Plus la valeur absolue du bêta du portefeuille est faible, moins il est exposé aux fluctuations du marché, et inversement.

Coefficient de corrélation. Le coefficient de corrélation est une mesure de la corrélation. Il permet de déterminer le lien entre deux actifs sur une période donnée. Un coefficient positif signifie que les deux actifs évoluent dans le même sens. A l'inverse, un coefficient négatif signifie que les actifs évoluent dans le sens opposé. La corrélation ou la décorrélation peut être plus ou moins forte et varie entre -1 et 1.

Courbe de taux. La courbe de taux représente les taux d'intérêt d'obligations de même qualité de crédit en fonction de leur échéance. Elle permet d'apprécier les anticipations des marchés concernant l'évolution des taux d'intérêt et des conditions économiques.

Crédit. Le crédit désigne les obligations émises par les entreprises. Leur valorisation dépend notamment de l'évolution des taux d'intérêt et du risque de crédit des émetteurs.

Dérivés. Désigne les instruments financiers dont la valeur découle de celle d'un actif sous-jacent (une action, une matière première ou un panier de titres, notamment un indice représentatif d'un marché d'actions).

Forex. Le Forex (Foreign Exchange Market) est le marché international sur lequel s'échangent les devises. Il permet aux investisseurs, entreprises et banques de convertir une monnaie en une autre et de gérer leur exposition au risque de change.

Liquidités. Les liquidités correspondent à la part du portefeuille conservée en espèces ou investie dans des placements de très court terme. Les autres regroupent les actifs ou éléments ne relevant pas des principales classes d'actifs.

Maturité. La maturité ou échéance d'un instrument financier (options, warrants, emprunts, obligations...) correspond à sa date d'échéance, c'est-à-dire la date de fin de sa durée de vie.

Note moyenne. La note moyenne correspond à la qualité de crédit moyenne des émetteurs ou des titres détenus en portefeuille, calculée à partir des notations attribuées par les principales agences de notation financière. Elle est obtenue en convertissant les notations en une échelle numérique, puis en calculant une moyenne pondérée selon le poids de chaque titre dans le portefeuille. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau global de risque de crédit du portefeuille.

Pays émergents. Les pays émergents sont des économies en développement caractérisées par un potentiel de croissance élevé et des marchés financiers en expansion. Les investissements réalisés dans ces pays peuvent offrir des perspectives de rendement accrues, en contrepartie d'un niveau de risque plus élevé.

Point mort d'inflation. Le point mort d'inflation correspond au taux d'inflation anticipé par les marchés sur une période donnée. Il est calculé comme l'écart entre le rendement d'une obligation nominale et celui d'une obligation indexée sur l'inflation de même échéance.

Ratio de Sharpe. Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au Taux de l'argent sans risque d'un portefeuille d'actifs divisé par l'écart type de cette rentabilité. C'est donc une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Il permet de mesurer les performances de gérants pratiquant des politiques de risque différentes.

Score de liquidité Bloomberg. Le score de liquidité Bloomberg reflète le rang centile du titre et est représenté avec une valeur relative comprise entre 1 et 100. Un score de 100 est le plus liquide, avec le coût de liquidation moyen le plus bas pour une fourchette de volumes.

Sensibilité. La sensibilité d'une obligation mesure la variation de sa valeur en pourcentage induite par une variation donnée du taux d'intérêt.

Taux actuariel moyen. Le taux actuariel moyen correspond au rendement annuel moyen attendu des obligations détenues en portefeuille, en tenant compte à la fois des coupons perçus et de la différence entre le prix d'achat et le montant remboursé à l'échéance. Il est calculé sur la base du rendement actuariel de chaque titre, pondéré par son poids dans le portefeuille. Cet indicateur fournit une estimation du rendement théorique du portefeuille obligataire, sous réserve de la conservation des titres jusqu'à leur échéance et en l'absence de défaut des émetteurs.

Taux nominaux G10. Les taux nominaux G10 correspondent aux taux d'intérêt des obligations souveraines émises par les dix principales économies développées du G10. Ils reflètent les conditions de financement sur ces marchés, sans prise en compte de l'inflation anticipée, et constituent des références essentielles pour l'évaluation des marchés obligataires et des décisions d'investissement.

Taux réels. Les taux réels correspondent aux taux d'intérêt corrigés de l'inflation anticipée. Ils mesurent le rendement réel d'un investissement et constituent un indicateur clé des conditions de financement et des anticipations des marchés.

Tracking Error. Mesure de l'écart type de la différence de rentabilité (différence de performances) de l'OPCVM et de son indice de référence. Plus le tracking error est faible, et plus l'OPCVM a une performance moyenne proche de son indice de référence.

Vente à découvert. Opération consistant à vendre un actif que l'on ne possède pas dans le but de l'acheter plus tard à un prix plus bas et donc de réaliser une plus-value.

Volatilité. Mesure des fluctuations de valeur d'un actif autour de sa valeur moyenne. Elle se calcule mathématiquement par l'écart-type des rentabilités de l'actif. La volatilité constitue un indicateur de risque : plus elle est élevée, plus le risque est statistiquement grand.

Volatilité ex ante. La volatilité ex ante est une estimation des fluctuations futures de la valeur d'un portefeuille sur un horizon donné. Calculée à partir d'un modèle de risque tenant compte des caractéristiques, des pondérations et des corrélations des actifs détenus, elle constitue un indicateur du niveau de risque anticipé. Plus la volatilité ex ante est élevée, plus les variations potentielles de la valeur du portefeuille sont importantes.

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires de l'OPC sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme - 75001 Paris. Les investissements dans des OPC comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les OPC présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Compartiment de DNCA INVEST Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois ayant la forme d'une Société Anonyme - domiciliée au 60 Av. J.F. Kennedy - L-1855 Luxembourg. Elle est agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumise aux dispositions du Chapitre 15 de la Loi du 17 décembre 2010.

DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance - 19 Place Vendôme-75001 Paris - e-mail : dnca@dnca-investments.com - tél : +33 (0)1 58 62 55 00 - site internet : www.dnca-investments.com

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : <https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires>

Cet produit promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Nous vous précisons que la décision d'investir dans le Fonds doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques de celui-ci ainsi que l'ensemble de ses objectifs tels que décrits dans le prospectus.

Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.

Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par l'OPCVM.

Le présent document a été rédigé par DNCA Finance. Les analyses, les opinions et certains des thèmes et processus d'investissement mentionnés dans les présents représentent le point de vue du (des) gestionnaire(s) de portefeuille à la date indiquée. Ils sont susceptibles de changer, de même que les titres et les caractéristiques du portefeuille indiqués dans les présentes. Il n'y a aucune garantie que les développements futurs correspondront à ceux prévus dans le présent document.

Le présent document est fourni uniquement à des fins d'information aux prestataires de services d'investissement ou aux autres Clients Professionnels, ou Investisseurs Qualifiés et/ou non-Qualifiés en Suisse et, lorsque la réglementation locale l'exige, uniquement sur demande écrite de leur part. Le présent document ne peut pas être utilisé auprès des clients non-professionnels. Il relève de la responsabilité de chaque prestataire de services d'investissement de s'assurer que l'offre ou la vente de titres de fonds d'investissement ou de services d'investissement de tiers à ses clients respecte la législation nationale applicable.

En France : le présent document est fourni par Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social: 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

Considérations particulières à destination des investisseurs Suisses : DNCA Finance n'ayant pas le statut de Distributeur en Suisse, le prospectus pour la Suisse, les Informations Clés pour l'Investisseur, les statuts et/ou le règlement, les rapports semestriel et annuel en français et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse des fonds. Le représentant des Fonds en Suisse est Carnegie Fund Services S.A., 11 rue du Général-Dufour, CH- 1204 Genève, Suisse, web : www.carnegiefund-services.ch. Le service de paiement en Suisse est assuré par la Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Ile, CH-1204 Genève, Suisse. Pour les produits autorisés à la distribution auprès d'investisseurs non qualifiés, les dernières valeurs liquidatives sont disponibles sur www.swissfunddata.ch.

En Suisse le présent document est fourni aux Investisseurs Qualifiés ou non-Qualifiés par Natixis Investment Managers, Switzerland Sàrl, Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son bureau de représentation à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zürich.

Les entités susmentionnées sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Les filiales de gestion et de distribution de Natixis Investment Managers mènent des activités réglementées uniquement dans et à partir des pays où elles sont autorisées. Les services qu'elles proposent et les produits qu'elles gèrent ne s'adressent pas à tous les investisseurs dans tous les pays.

Bien que Natixis Investment Managers considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, y compris celles des tierces parties, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations.

La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur (s) référencé(s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie.

Tous les montants indiqués sont exprimés en USD, sauf indication contraire.

DNCA FINANCE

Société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 00-030 en date du 18 août 2000, affilié de Natixis Investment Managers
19, place Vendôme - 75001 Paris
tél. : +33 (0)1 58 62 55 00 - email : dnca@dnca-investments.com
www.dnca-investments.com

DNCA INVEST

Société d'investissement à capital variable Siège social : 60, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

DNCA FINANCE LUXEMBOURG

Société de gestion agréée par Commission de Surveillance du Secteur Financier sous le numéro B131734 en date du 29 août 2007
1, Place d'Armes - L-1136 Luxembourg - tel. : +352.28.48.01.55.10
email : dnca@dnca-investments.com - www.dnca-investments.com

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS :

RCS Paris n° 453 952 681,
43 avenue Pierre Mendès-France
75648 Paris cedex 13
Société anonyme au capital de €178 251 690
www.im.natixis.com